



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAMBTON**

A V I S P U B L I C

**CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2022**

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ ;

Que lors de la séance ordinaire du 14 décembre 2021, le Conseil de la Municipalité de Lambton, a adopté la résolution 21-12-374 relatif à l'adoption du calendrier des séances ordinaires pour l'année 2022 comme suit;

11 janvier	12 juillet
8 février	16 août
8 mars	13 septembre
12 avril	11 octobre
10 mai	8 novembre
14 juin	13 décembre

Que les séances se déroulent au lieu ordinaire du 213, rue de l'Aréna, Lambton (Qc) G0M 1H0.

DONNÉ À LAMBTON, CE 15^e JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2021.

Marcelle Paradis
Directrice générale et Greffière-Trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Marcelle Paradis, Directrice générale et Greffière-Trésorière, certifie que j'ai publié le présent avis concernant l'adoption du calendrier des séances ordinaire du conseil municipal pour l'année 2022, en affichant une copie le 15^e jour du mois de décembre 2021 à chacun des endroits suivants :

**À LA PORTE DE L'HÔTEL DE VILLE DE LAMBTON
SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ**

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15^e jour du mois de décembre 2021.

Marcelle Paradis
Directrice générale et Greffière-Trésorière